



DÉPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES



COMITÉ ALPES
MARITIMES
FFHANDBALL



«Estrel Gallery» - Maison Régionale des Sports - 809, Boulevard des Ecureuils - 06210 Mandelieu
☎ 04 92 97 46 73 ✉ 6306000@ffhandball.net ➔ www.comite06handball.fr

Madame la Présidente, Monsieur le Président
Clubs engagés U15 ans Féminin
Qualification Région Sud

Mandelieu le 26 mai 2026

Objet : Qualification Championnat U15 ans Féminin Région Sud Saison 2026-2027

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Les qualifications Région Sud 2026-2027 se dérouleront de la manière suivante :

Six équipes sont engagées :

Métropole Nice ; Bassin Cagnois ; AS Cannes Mandelieu ; Vallis Auréa ; AS Saint Martin ; Carros HBC

2ème Tour le dimanche 07 juin 2026 au gymnase Bréa à St Martin du Var

11H15 : BASSIN CAGNOIS HB vs AS ST MARTIN HB
12H30 : AS CANNES MANDELIEU HB vs METROPOLE NICE HB
14H00 : METROPOLE NICE HB vs BASSIN CAGNOIS HB
15H15 : AS ST MARTIN HB vs AS CANNES MANDELIEU HB

Le repos entre les matchs M2/M3 doit être au minimum de 20 minutes.

A l'issue de ces 4 rencontres, les équipes classées 1^{ère} et 2^{ème} sont qualifiées pour le championnat Elite Région Sud 2026-2027.

Les équipes classées 3^{ème} et 4^{ème} sont qualifiées pour le championnat Excellence Région Sud 2026-2027.

10H00 : CARROS HBC vs VALLIS AUREA HB

Le vainqueur est qualifié pour le Championnat Excellence Région Sud.

En souhaitant la réussite de votre club pour cette compétition, je vous prie d'agréer, madame la Présidente, monsieur le Président, mes sincères salutations sportives.

Laurent GUELDRY
Président CDOC



SPONSOR
PRINCIPAL





DÉPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES



COMITÉ ALPES
MARITIMES
FFHANDBALL



«Esterel Gallery» - Maison Régionale des Sports - 809, Boulevard des Ecureuils - 06210 Mandelieu
☎ 04 92 97 46 73 ✉ 6306000@ffhandball.net ➔ www.comite06handball.fr

REGLEMENT PARTICULIER QUALIFICATION REGION SUD U15 FEMININ

Seules les joueuses ayant une licence de type A, B, D, JEA, JEB ou JED millésimées 2025-2026 peuvent participer aux qualifications territoriales **dans la limite de 3 non A. Les licences C sont interdites.**

Les clubs sous convention en 2025-2026 peuvent se présenter sous le nom de ladite convention. Si une convention est en cours de constitution, les clubs peuvent se présenter en leur nom propre avec ses joueuses.

- Les rencontres se jouent en 2 x 20 minutes et 5 minutes de repos. Ballon Taille 1 ; 1 TME par période.
- Match gagné = 3 points, Match nul=2 points, Match perdu = 1 point
- Un carton rouge ou bleu n'interdit pas la participation pour la suite de la compétition.
- Pas d'individuelle stricte sur 1 ou 2 joueuses : Sanction : SPP
- Pas de changement attaque défense systématique sauf gardienne de but.
- Les équipes doivent **obligatoirement** disputer les compétitions sous les couleurs de leur club. En cas de couleurs identiques des deux clubs en présence, c'est au club visiteur qu'il incombe de changer de tenue. Tous les clubs sont tenus de prévoir deux jeux de maillots (Y compris les gardiennes de but).
- 14 Joueuses par FDME et pour la journée. Aucun changement possible dans la même journée.
- **COLLE INTERDITE** : Sanction Perte du match par pénalité.
- La compétition est ouverte aux joueuses nées en 2012-2013-2014
- **Une joueuse U13 Féminin ayant participé à un tour de qualification en U15 Féminin ne peut plus participer à la qualification Région Sud U13 Féminin. Sanction : match perdu par pénalité.**
- **Une joueuse U15 Féminin ayant participé à un tour de qualification en U17 Féminin ne peut plus participer à la qualification Région Sud U15 Féminin. Sanction : match perdu par pénalité.**
- En cas d'égalité entre deux ou plusieurs équipes à l'issue de chaque tour, celles-ci seront départagées selon l'article 3.3.3 des Règlements Généraux des Compétitions FFHB.



SPONSOR
PRINCIPAL

